



Demande d'autorisation pour l'organisation d'un
« Evénement »

Mesures de circulation à prévoir :

Indiquez clairement les desiderata en précisant exactement la zone concernée et en mentionnant la période concernée par ces mesures (en tenant compte du montage/démontage des installations)

Date/heure début : .../.../..... ...h.... **Date/heure fin :** .../.../..... ...h....

Interdire le stationnement :

Limiter la vitesse à Km/H

Interdire la circulation en mentionnant les déviations prévues :

.....
.....

Autre à préciser

.....
.....

A JOINDRE AVEC LA DEMANDE : UN PLAN PRÉCIS ET LISIBLE REPRENANT

- les noms des rues/numéros de chemin et numéros de maison de la zone concernée
- le sens de circulation,
- les trottoirs,
- les aires de stationnement,
- l'espace public occupé,
- les déviations éventuelles
- la signalisation existante
- toute autre indication utile

COORDONNEES DU RESPONSABLE SIGNALISATION (qui doit pouvoir être joignable 7j/7j et 24h/24h) :

Nom :

Adresse :

Tél : GSM :

Le soussigné certifie que la présente demande est sincère et complète :

Fait à lepar (nom/prénom).....

Signature :

➔ **Ce document est à envoyer, OBLIGATOIREMENT, au Bourgmestre du lieu de la manifestation au moins 1 MOIS avant l'événement.**

Pour plus d'infos sur la réglementation en cours : www.health.belgium.be ou www.fumer-horeca.be